

Le maire au congrès des maires



Le maire au congrès des maires

Lundi, en fin de matinée, à la mairie, le maire Jean-Michel Augré s'est exprimé au sujet du 102e congrès des maires de France qui s'est tenu à la porte de Versailles, du 18 au 21 novembre.

Tout d'abord, Jean-Michel Augré a rappelé que l'association des maires de France 32 (AMF 32) a brillamment organisé toute la logistique :

« Une organisation impeccable et je tiens à renouveler mes remerciements à Karine Mouton qui nous a permis de vivre ces moments exceptionnels. Par la même occasion, je précise que toutes les dépenses induites, hébergement, transport..., n'ont pas fait l'objet de notes de frais payées par la commune, mais ont été payées avec mes indemnités de maire. »

L'ancien canton de Cazaubon était bien représenté avec plusieurs maires et élus de Cazaubon, Monclar, Mauléon, Estang, Campagne, Lannemaignan, Castelnaud d'Auzan-Labarrère.

Jean-Michel Augré a bien apprécié les visites guidées du Sénat, de l'Assemblée nationale avec les parlementaires députés et sénateurs gersois :

« Nous avons eu, avec eux, de bons moments d'échanges. Nous avons été ensuite invités à l'Elysée par le Président de la République. Il y avait de nombreux ministres dont celui de l'intérieur, de l'éducation nationale, des armées. À l'auditorium, le mardi, c'était la séance d'inauguration du salon. Emmanuel Macron était attendu car l'an dernier, son absence du salon des maires avait été perçue très négativement. Cette année, sa présence et les discours tenus par lui et ses ministres tendent à retisser les liens entre l'exécutif et les maires que le Président Macron a qualifié de piliers de la République. C'est une sorte de recours en grâce des élus. J'ai ressenti une volonté de rapprochement entre l'exécutif et l'association des maires de France représentée par son président, François Baroin et André Laignel, 1er vice-président délégué de l'AMF. On a voulu enterrer la hache de guerre, malgré un tir de bois vert bien argumenté de nos brillants représentants. »

Pour le premier magistrat cazaubonnais, ce fut une visite positive. Il a particulièrement retenu parmi les différentes interventions, celles sur les finances locales, le travail sur la DGF qui a grandement impacté sur la capacité d'investissement et la fameuse TH et sa compensation à l'euro près. Le maire a ensuite retenu le projet de la loi 3D :

« En premier, au sujet de la déconcentration, c'est-à-dire redonner des compétences aux élus locaux. Comme exemple, je pense au logement, aujourd'hui le numérique et la fibre le permettraient. La différenciation, aujourd'hui il n'y a rien de concret, c'est à suivre. La décentralisation de compétences, de responsabilité, de moyens financiers avec le support de nos parlementaires et de l'AMF. Dans le domaine de la santé, il est nécessaire de doubler les centres, maisons de santé, fin du numéros closus, recrutement de médecins pour couvrir des déserts médicaux, et voir un projet de loi visant à mieux aider les maires dans leurs missions, leur formation. »

Pour Jean-Michel Augré, si les promesses sont tenues, c'est une politique partenariale qui va dans le bon sens et il fait confiance au président de l'AMF pour sa vigilance et sa capacité à défendre les intérêts des maires :

« Je suis rassuré que le local revienne en force et que le clonage sur des modèles urbains ne s'adapte pas à notre ruralité. Pour moi, et je rejoins un des conférenciers, la commune a une âme qui doit faire perdurer ses valeurs reçues en héritage et doit disposer des moyens décisionnaires et financiers pour le faire. »